



Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

GLOBAL COMPACT 2022

COMMUNICATION ON PROGRESS



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001





Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

GLOBAL COMPACT

A Eschau, 23 mars 2022

Objet : Lettre de soutien continu au Global Compact des Nations Unies

Période couverte par la Communication sur le Progrès (COP) : du 01/04/2022 au 01/04/2023

Cher Secrétaire Général,

Par cette lettre, j'ai l'honneur de vous confirmer que SCOP ESPACES VERTS renouvèle son soutien continu aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous sommes convaincus que la mise en adéquation de notre stratégie de développement et l'implication de nos équipes seront des éléments de pérennité de l'entreprise, et nous sommes ravis de vous présenter les actions que nous avons menés ces derniers mois.

Dans cette communication annuelle sur le progrès, nous décrivons nos actions pour améliorer continuellement l'intégration du Pacte mondial et de ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos principaux canaux de communication.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Secrétaire Général, nos salutations distinguées,

Michel REUTENAUER,
PDG

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001





Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

Communication sur le progrès (cop)

Par cette communication, nous rendons compte de nos actions pour cette année écoulée et souhaitons renouveler notre engagement au Global Compact des Nations-Unies.

Nous nous engageons, aujourd'hui et demain au respect de ses 10 principes fondamentaux qui font écho à nos valeurs.

Droits de l'Homme

Principe 1 – Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme

Principe 2 – Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

1. DESCRIPTION DES PRATIQUES

Notre société coopérative et participative est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire. Nous adhérons aux principes de Déclaration Universelle des droits de l'Homme et à l'Organisation Internationale du Travail.

Scop Espaces Verts est également agréée en qualité d'Entreprise d'Insertion par la Direction du Travail (DDETS) et accompagne 15 personnes par an dans un parcours d'insertion / formation à destination des personnes éloignées de l'emploi.

Elle est également signataire de la Charte de la Diversité qui se décline en 6 actions :

- sensibiliser et former les managers et dirigeants
- promouvoir l'application du principe de non-discrimination
- favoriser la représentation de la diversité et de la société française
- communiquer sur notre engagement
- favoriser le dialogue social
- évaluer les progrès réalisés

2. ACTIONS MISES EN PLACE

Scop Espaces Verts s'engage en matière de responsabilité sociétale et apporte un soutien particulier en matière d'insertion professionnelle, avec 22% de l'effectif en parcours d'insertion et formation :

- la mise en place de contrats d'insertions, de qualifications, de professionnalisations, de stages
- la délivrance d'une attestation de compétences pour les salariés en insertion, sur la base des travaux réalisés
- l'embauche de personnes réfugiées.

Notre société contribue également au développement social du territoire avec la rencontre avec des acteurs locaux du territoire :

- un partenariat avec l'école de la 2^{ème} chance, avec l'accueil de stagiaires ou d'alternants
- un partenariat avec la Maison de l'Emploi
- participation annuelle au forum de l'emploi organisé par la commune

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001





Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

Elle est également partenaire de :

- Action AFEST avec l'association L'ATELIER (Ecole de la Deuxième Chance)
- « un jeune / une solution »
- « La France une chance, les entreprises s'engagent ».

Et depuis peu du Mouvement Impact France, association qui représente les entrepreneurs sociaux qui choisissent de mettre l'impact social et écologique au cœur de la stratégie de leur entreprise.

L'entreprise se soucie également du bien-être des salariés notamment avec la réalisation d'une enquête anonyme mesurant la qualité de vie de travail. Réalisée tous les 2 ans par un cabinet extérieur, cette enquête permet d'avoir un audit social et de mesurer la performance de l'entreprise en matière de QVT.

L'entreprise a également mis en place un référent harcèlement et lutte contre les agissements sexistes.

La redistribution de 40% des bénéfices aux salariés participe directement à la dynamique du territoire. Inscrite dans les statuts de notre entreprise coopérative, ce partage des résultats de l'entreprise permet à chacun de bénéficier des fruits de son travail de manière équitable et ainsi d'améliorer ses conditions de vie.

3. MESURE DES RESULTATS

INDICATEURS	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de postes en 2021 : en insertion	15
<ul style="list-style-type: none">en apprentissage	5
<ul style="list-style-type: none">en professionnalisation	1
<ul style="list-style-type: none">en AFEST (Action de Formation en Situation de Travail)	3

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001





Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

Normes internationales du travail

Principe 3 – Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4 – Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

Principe 5 – Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Principe 6 – Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

1. DESCRIPTION DES PRATIQUES :

Notre société coopérative et participative adhère aux principes de l'Organisation Internationale du Travail.

Aussi, Scop Espaces Verts s'attache à faire vivre un dialogue social constructif par le biais ses institutions représentatives (CSE), de réunions formelles et d'échanges informels et conviviaux avec le personnel.

La formation des salariés et la transmission interne des savoirs sont au centre de notre démarche de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) et de l'épanouissement des personnes dans leur parcours professionnel.

2. ACTIONS MISES EN PLACE :

L'attention portée aux ressources humaines contribue à développer les compétences de chacun par la mise en place d'un suivi des formations, d'entretiens professionnels. Une politique de GPEC est mise en place pour permettre l'évolution de chacun et assurer les besoins futurs.

La société met tout en œuvre pour assurer l'intégrité physique et morale de ses collaborateurs par la mise en œuvre :

- une attention particulière et permanente sur la sécurité et la santé des salariés,
- des formations sur les procédures de sécurité et de qualité
- la mise en place d'audits internes des dépôts ou chantiers
- un suivi des accidents du travail et l'analyse des causes, conjointement avec le CSE.

Afin de faire vivre un dialogue social au sein de l'entreprise, il y a :

- Les réunions des coopérateurs-associés en commissions de travail thématiques : conditions de travail/sécurité, lien social coopération, infrastructure/dépôt/environnement
- Un Conseil Social et Economique (CSE) élu pour représenter le personnel
- Un Conseil d'Administration en place depuis 2015

3. MESURE DES RESULTATS

INDICATEURS	RESULTATS
• Nombre de réunions des coopérateurs en 2021	5
• Nombre d'heures de formations externe en 2021	194
• Nombre de participations aux formations en 2021	100
• Taux de participation enquête bien-être au travail en 2021	81 %

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001





Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

Environnement

Principe 7 – Appliquer l’approche de précaution aux problèmes touchant l’environnement
Principe 8 – Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d’environnement
Principe 9 – Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l’environnement

1. DESCRIPTION DES ACTIONS PRATIQUES

Scop Espaces Verts est certifiée ISO 14001 depuis 2013 et mène une démarche progressiste en matière d’environnement dans l’ensemble de ses activités depuis sa création en 1983.

Le projet d’entreprise de Scop Espaces Vert est aussi porté par son engagement développement durable, évalué AFAQ 26000 niveau Maturité depuis 2014 (AFNOR).

Par l’application d’une charte d’achat responsable, l’entreprise s’engage à maîtriser et promouvoir les principes du développement durable auprès de ses fournisseurs et prestataires.

En tant que paysagiste, la vocation de notre entreprise est de préserver et valoriser le patrimoine paysager et de contribuer à l’amélioration du cadre de vie. En cohérence avec son engagement pour la nature en ville, la société est signataire de la charte du parc naturel urbain de Strasbourg et de la charte « Tous unis pour plus de biodiversité ».

2. ACTIONS MISES EN PLACE :

La démarche environnementale de l’entreprise, certifiée ISO 14001, s’appuie sur une analyse des aspects environnementaux de l’ensemble de l’activité et le suivi d’un tableau de bord des indicateurs environnementaux : eau, air, énergie, matières premières, bilan carbone, déchets, biodiversité...

La société a également effectué une analyse environnementale sur l’année 2021 permettant de mettre en avant nos impacts environnementaux significatifs et de déployer un plan d’action.

Nous avons mis en place une analyses des impacts environnementaux significatifs que nous avons retranscrit dans notre analyse environnementale.

L’investissement dans une démarche d’innovation permet à l’entreprise de développer des technologies nouvelles et des méthodes de travail vertueuses pour l’environnement :

- en alternative aux herbicides chimiques, Scop EV a développé en interne des procédés innovants de désherbage à la vapeur d’eau qui font leur preuve à très grande échelle depuis plus de 10 ans ;
- développer la végétalisation verticale : façades végétalisées par câbles tendus pour réduire les îlots de chaleur urbains ;
- l’acquisition de véhicules à motorisation alternative moins polluante, notamment au biogaz ou électriques (3)

La société déploie une politique d’achat responsable en lien avec les acteurs de l’inclusion (sous-traitance dans le cadre de l’OETH, prestations auprès d’acteurs de l’insertion, partenariats avec des entreprises de l’économie sociale et solidaire en Lorraine et en Alsace...).

S’engager pour l’accès solidaire aux produits et services d’entreprise avec l’achat de fournitures auprès d’un ESAT (papeterie, papiers WC...)

La suppression des produits phytosanitaires dans les pratiques d’entretien des espaces verts est un enjeu majeur pour la protection de la biodiversité.

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001





Scop Espaces Verts

Aménagement et entretien des espaces verts

La société veille à promouvoir les modes de transport écologiques :

- Plan de déplacement en entreprise (PDE)
- Depuis plus de 20 ans : organisation de co-voiturage et de tournés de ramassages des salariés au sein de l'entreprise
- Promotion des modes de transport écologique : vélo, transports en commun... avec la prise en charge de 50% de l'abonnement par l'entreprise

3. MESURE DES RESULTATS

INDICATEURS	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none">• % de déchets revalorisés en 2021	95.76
<ul style="list-style-type: none">• Réduction de déchets industriels dangereux	Réduction de 2.27 tonnes de DIB entre 2020 et 2021
<ul style="list-style-type: none">• Indicateurs biodiversité en 2021 :<ul style="list-style-type: none">- nb arbres plantés- surface de prairie fleurie- nb d'hôtels à insectes- nb de nichoirs à oiseaux	1482 49 050 m ² 20 13

Lutte contre la corruption

Principe 10 – Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

1. DESCRIPTION DES PRATIQUES

Scop Espaces Verts a mis en place une charte de déontologie et de loyauté des pratiques. Cette charte se décline en 5 axes :

- lutte contre la corruption
- relations avec les clients et les fournisseurs
- devoir de discrétion et confidentialité
- conflits d'intérêts
- respect des valeurs et de la réglementation.

Cette charte s'applique aux salariés de l'entreprise ainsi que et dans leurs relations avec les parties prenantes.

2. ACTIONS MISES EN PLACE :

Cet engagement se traduit par la signature des salariés à cette charte, actant ainsi ses engagements en matière sociale, environnementale et éthique.

3. MESURE DES RESULTATS

INDICATEURS	RESULTATS
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personne ayant signé la charte	31

23, rue du Tramway > 67114 ESCHAU > Tél. 03 88 59 05 00 > www.scop-espaces-verts.fr

S.A. Coopérative à capital variable > RC B 327 408 191 > Code APE 81 30 Z

Banque BECM - IBAN : FR 76 1189 9001 0000 0507 8304 525 - BIC : CMCIFR2A

Siret 327 408 191 00036 > N° Intracom FR 63 327 408 191

ENTREPRISE CERTIFIÉE ISO 9001 • ISO 14001 • ISO 45001

